

Les cahiers du

CETECH
Centre d'étude sur l'emploi
et la technologie

LA QUALITÉ DES EMPLOIS : ANALYSE DES
CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS CRÉÉS DEPUIS LA
REPRISE DE LA FIN DES ANNÉES 1990
(ENSEMBLE DU QUÉBEC)

*par Yves Fortier et Frédéric Savard, économistes
Septembre 2006*

Série

Études et analyses

**LA QUALITÉ DES EMPLOIS : ANALYSE DES
CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS CRÉÉS DEPUIS LA
REPRISE DE LA FIN DES ANNÉES 1990
(ENSEMBLE DU QUÉBEC)**

*par Yves Fortier et Frédéric Savard, économistes
Septembre 2006*

[N.B. : Les opinions exprimées dans ce texte sont propres aux auteurs et n'engagent pas Emploi-Québec]

Cette publication est réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH)
Direction générale adjointe de la planification et de l'information sur le marché du travail - Emploi-Québec

Abonnement et changement d'adresse :
CETECH

276, rue Saint-Jacques, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1N3

Téléphone : (514) 864-8234
Télécopieur : (514) 864-7870
Courrier électronique : cetech@mess.gouv.qc.ca

Rédaction : Yves Fortier et Frédéric Savard
Secrétariat : Francine Lessard
Support technique et mise en page : Stéphane Leroux

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec, 2007
Bibliothèque nationale du Canada, 2007
ISBN 978-2-550-49460-7 (imprimé)
ISBN 978-2-550-49461-4 (en ligne)

Cette publication est aussi publiée en ligne sur le site du CETECH: www.cetech.gouv.qc.ca

Résumé

Le marché du travail s'est nettement amélioré au Québec depuis la reprise amorcée dans la deuxième moitié des années 1990. En termes d'accès à l'emploi, il y a peu de doutes que les conditions générales sont, pour la période récente, les meilleures des trente dernières années. Malgré la bonne tenue du marché du travail au cours de cette période, on peut s'interroger sur la nature des emplois créés. En se basant, entre autres, sur des critères tels que l'emploi à temps plein, la permanence de l'emploi et la rémunération, cette étude présente une analyse des caractéristiques des emplois créés entre 1996 et 2005. Même s'il est difficile de déterminer de manière totalement objective combien de nouveaux emplois étaient bons et combien ne l'étaient pas, les résultats de l'étude suggèrent que les emplois créés au Québec entre 1996 et 2005 étaient en général de bonne qualité, compte tenu de la progression marquée de l'emploi à temps plein, de l'emploi permanent, de l'emploi qualifié ainsi que moins qualifié et de la croissance globale des salaires.

SOMMAIRE

- Le marché du travail s'est nettement amélioré depuis la reprise amorcée en 1996. La situation est d'autant plus frappante lorsqu'on compare les deux périodes de neuf ans qui ont précédé et suivi la reprise de l'emploi.
- Entre 1987 et 1996, 105 000 nouveaux emplois ont vu le jour au Québec, dont seulement 2 000 à temps pleinⁱ. Le portrait a changé radicalement entre 1996 et 2005, alors qu'il s'est créé cinq fois plus d'emplois (566 000), la plupart à temps plein (461 000). Les conditions générales du marché du travail sont, pour la période récente, les meilleures des trente dernières années. Le taux de chômage de 8,3 % en 2005 était le plus faible depuis 1976 et la période de sept ans débutant en 1999 est de loin, la plus longue pendant laquelle il s'est maintenu sous la barre des 10 %. Quant à la proportion de la population qui occupe un emploi (taux d'emploi), même à temps plein, elle n'a jamais été aussi élevée qu'au cours des dernières années.
- Malgré la bonne tenue du marché du travail au cours des dernières années, on peut s'interroger sur la nature des emplois créés depuis 1996. On peut évaluer la qualité d'un emploi de nombreuses façons. Sur une base personnelle, les critères pourraient inclure le salaire, le nombre d'heures travaillées, le fait de travailler à temps plein ou partiel, etc. Dès lors, chaque personne peut attribuer une valeur distincte à chaque facteur. Il s'ensuit que la notion de qualité devient subjective et peut varier grandement d'un individu à l'autre. Même s'il est impossible de tirer une conclusion définitive sur la nature des emplois créés au cours des dernières années, certaines variables peuvent tout de même témoigner de la qualité des nouveaux emplois.
- La permanence de l'emploi est un indicateur couramment utilisé pour mesurer la qualité d'un emploi. Or, dans la foulée de la progression des emplois à temps plein, près de 425 000 postes permanents se sont ajoutés au marché du travail entre 1997 et 2005, soit une augmentation de 18,4 %. Ainsi, sur l'ensemble des nouveaux emplois salariés créés depuis 1997, huit emplois sur dix étaient permanents.
- Un aspect qui est souvent mentionné dans le débat sur la qualité des emplois veut que les emplois aient migré des « bonnes industries », soit essentiellement le secteur manufacturier et les autres activités de production de biens, comme la construction, vers les « mauvaises industries », lesquelles seraient concentrées dans le secteur des services. Les données n'appuient cependant pas cette interprétation. En effet, même si la part de l'emploi dans la production de biens a diminué à long terme, passant de 41 % en 1976 à 29 % en 2005, celle des activités qui sont réputées fournir de moins bons emplois (commerce, hébergement et restauration) n'a augmenté que

ⁱ Les chiffres de création d'emplois s'appliquent à la population de 15-64 ans.

marginale au cours de cette période, de 25 % à 27 %. C'est en fait dans les services où la qualité des emplois peut difficilement être considérée moins bonne que dans le secteur manufacturier, comme les services dynamiques (finance et assurances, services professionnels et aux entreprises, information, culture et loisirs) et le secteur de la santé, que la part de l'emploi a le plus augmenté au fil des années.

- Sur le plan des professions, les gains au chapitre de l'emploi des dernières années auront été profitables à l'ensemble des niveaux de compétences. À cet égard, ce sont les emplois de niveau professionnel (nécessitant habituellement un diplôme universitaire) qui ont connu la plus forte augmentation des effectifs avec une croissance de 30 % depuis 1996 contre 18,8 % pour l'ensemble du marché du travail. Pour leur part, les emplois de niveau technique (nécessitant habituellement une formation de niveau collégial ou secondaire professionnel) ont progressé de 17,1 % entre 1996 et 2005, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble du marché du travail. Enfin, notons que le personnel intermédiaire (emplois qui nécessitent habituellement un diplôme secondaire) a vu son nombre d'emplois augmenter de 21,2 % entre 1996 et 2005, tandis que le personnel élémentaire, dont on n'exige habituellement pas d'études particulières, a vu son emploi progresser de 15,2 %.
- L'évolution récente du marché du travail tant au niveau sectoriel que professionnel s'inscrit dans une tendance à la hausse du niveau de scolarité de la population québécoise. Par rapport à il y a trente ans, le Québec compte aujourd'hui quatre fois plus de diplômés universitaires et quatre fois moins de personnes très peu scolarisées. Ainsi, depuis 1996, les diplômés de niveau postsecondaire et universitaire ont récolté une large part des emplois créés. Alors que le nombre de postes sur le marché du travail augmentait au total de près de 20 %, le nombre d'emplois occupés par des diplômés de niveau postsecondaire ou universitaire augmentait deux fois plus rapidement (+38,4 % pour le postsecondaire et +43,9 % pour les universitaires). À l'opposé, le nombre d'emplois occupés par des individus relativement moins scolarisés a diminué. La plus forte baisse est observée chez les personnes qui n'avaient au plus que huit années d'études (-38,6 %).
- Toutefois, cette évolution à première vue très polarisée de l'emploi par scolarité ne signifie pas nécessairement que la situation des personnes les plus scolarisées s'est grandement améliorée, et celle des personnes moins scolarisées, grandement détériorée. C'est en fait le contraire qui s'est produit dans plus d'un cas, parce que la scolarité de la population a aussi augmenté de façon considérable. Le nombre de personnes de 25-64 ans qui détient au moins un diplôme postsecondaire a en effet augmenté de 678 000 depuis 1996 et de 1,1 million depuis 1990, tandis que le nombre de personnes moins scolarisées diminuait de 388 000 depuis 1996 et de 683 000 depuis 1990.
- La question de la rémunération est également un indicateur souvent retenu pour mesurer la qualité d'un emploi. Depuis 1997, le salaire horaire des employés

travaillant à temps plein a progressé à un rythme moyen de l'ordre de 2,5 % par année, ce qui est supérieur à la croissance annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation qui s'est établi à 2,1 %. Toutefois, à plus long terme, la rémunération et les revenus en général n'ont pas fracassé de records, comme c'est le cas pour le taux de chômage et pour la proportion de la population qui occupe un emploi. En fait, les salaires et les revenus en général sont soit inférieurs, soit à peine plus élevés, selon la mesure utilisée, qu'ils ne l'étaient au début des années 1980. Cette évolution moins favorable à long terme doit toutefois être mise au compte des années difficiles qui se sont succédé entre 1980 et 1996, et non pas de la période plus prospère qui a débuté il y a une dizaine d'années.

- Un élément additionnel de la qualité de l'emploi qu'il faut mentionner est celui qui fait référence aux éléments de travail qui sont plus qualitatifs (pression et stress, flexibilité du travail, respect des employés, équilibre travail-famille, etc.). Les *Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques* ont publié des études à ce sujet et l'une d'entre elles conclut sans équivoque que c'est au Québec que la qualité de vie au travail est la plus élevée.
- En résumé, même s'il est difficile de déterminer de manière totalement objective combien d'emplois additionnels étaient bons ou combien ne l'étaient pas, on doit reconnaître que le dernier cycle de croissance observé sur le marché du travail entre 1996 et 2005 fut particulièrement bon, compte tenu de la progression marquée de l'emploi à temps plein, de l'emploi permanent, de l'emploi qualifié ainsi que moins qualifié et de la croissance globale des salaires.

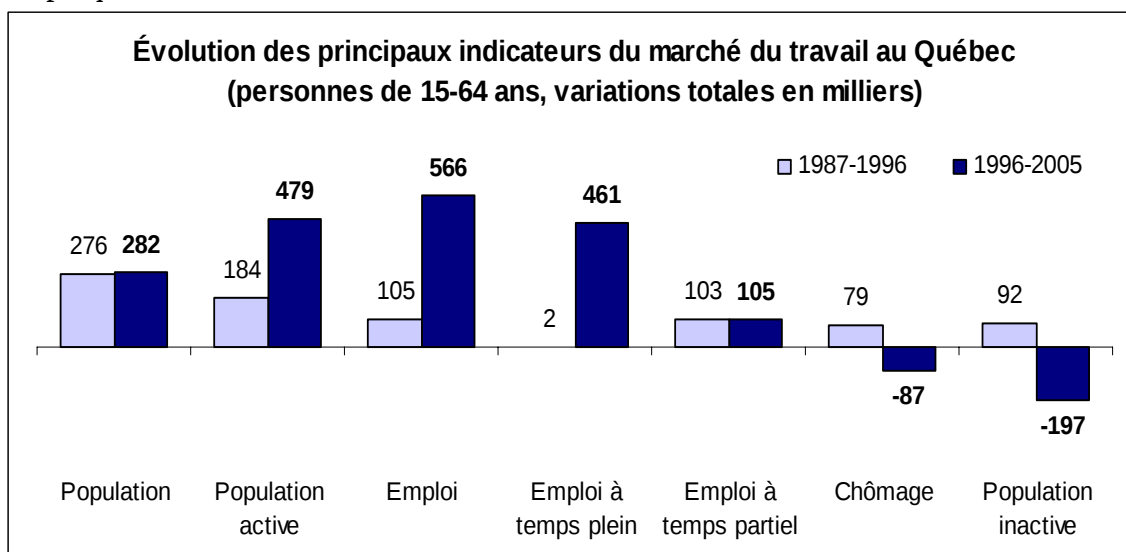
ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL : VUE D'ENSEMBLE

Le marché du travail au Québec s'est nettement amélioré depuis la reprise amorcée en 1996. La situation est d'autant plus frappante lorsqu'on compare les deux périodes de neuf ans qui ont respectivement précédé et suivi la reprise de l'emploi.

Entre 1987 et 1996, il s'est créé 105 000 emplois au Québec, dont seulement 2 000 à temps plein¹, soit bien en deçà de l'augmentation de la population en âge de travailler (15-64 ans) qui s'est chiffrée à 276 000 au cours de cette période. Il s'ensuit que l'arrivée massive de ces nouveaux venus s'est traduite par l'augmentation de la population en chômage (+79 000) et de celle vivant en retrait du marché du travail, communément appelée population inactive (+92 000). Au cours de cette période, les taux d'activité et d'emploi ont fortement diminué, tandis que le taux de chômage enregistrait une hausse marquée.

Le portrait a changé radicalement entre 1996 et 2005, alors qu'il s'est créé cinq fois plus d'emplois (566 000). Ces emplois étaient pour la plupart à temps plein (461 000). Cette croissance s'est faite dans un contexte où l'augmentation de la population en âge de travailler était sensiblement la même que celle enregistrée entre 1987 et 1996. Le fait que le nombre de nouveaux emplois ait largement dépassé l'augmentation de la population a permis de réduire le nombre de personnes en chômage de façon importante (-87 000), et plus encore le nombre de celles qui ne sont pas actives sur le marché du travail (-197 000). Les taux d'activité et d'emploi ont en conséquence augmenté fortement au cours de cette période, tandis que le taux de chômage enregistrait une baisse marquée.

Graphique 1



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

¹ Les chiffres de création d'emplois et d'évolution du nombre de chômeurs et de personnes inactives présentés dans cette section s'appliquent à la population de 15-64 ans.

En termes d'accès à l'emploi, il y a peu de doutes que les conditions générales du marché du travail sont, pour la période récente, les meilleures des trente dernières années au Québec. Le taux de chômage de 8,3 % en 2005 était le plus faible depuis 1976, et la période de sept ans débutant en 1999 est, de loin, la plus longue pendant laquelle il s'est maintenu sous la barre des 10 % depuis la première moitié des années 1970. La durée du chômage et les autres indicateurs du sous-emploi (travailleurs découragés, travail à temps partiel involontaire) ont aussi fortement diminué au cours des dernières années.

Malgré la bonne tenue du marché du travail au cours des dernières années, on peut s'interroger sur la nature des emplois créés depuis 1996. On peut évaluer la qualité d'un emploi de nombreuses façons. Sur une base personnelle, les critères pourraient inclure le salaire, le nombre d'heures travaillées, le fait de travailler à temps plein ou partiel, etc. Dès lors, chaque personne peut attribuer une valeur distincte à chaque facteur. Il s'ensuit que la notion de qualité devient subjective et peut varier grandement d'un individu à l'autre. Même s'il est impossible de tirer une conclusion définitive sur la nature des emplois créés au cours des dernières années, certaines variables peuvent tout de même témoigner de la qualité des nouveaux emplois. La suite de ce document s'efforcera à en présenter les principales.

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS CRÉÉS DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 1990

Emploi à temps plein et permanence de l'emploi

Comme nous l'avons vu précédemment, les neuf dernières années ont été particulièrement favorables sur le plan de l'emploi au Québec. La forte poussée de l'emploi en général, et de l'emploi à temps plein en particulier, font en sorte que la proportion de la population qui occupe un emploi (ou taux d'emploi), même à temps plein, a atteint un sommet inégalé au cours de dernières années.

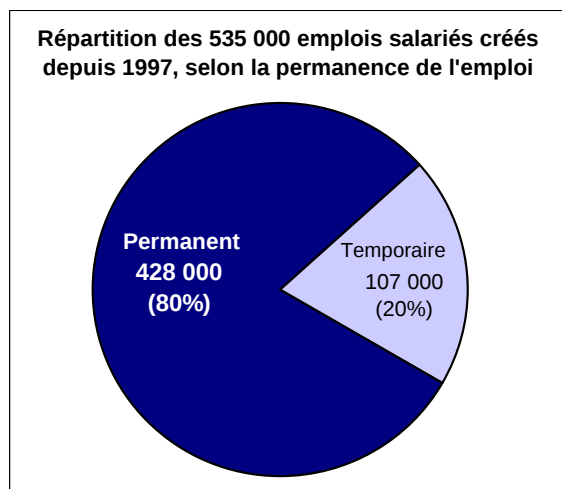
La permanence² de l'emploi est un autre indicateur couramment utilisé pour mesurer la qualité d'un emploi. Or, dans la foulée de la progression des emplois à temps plein, les postes permanents ont augmenté substantiellement depuis 1997³. Entre 1997 et 2005, près de 425 000 postes permanents se sont greffés au marché du travail, soit une progression de 18,4 %. Sur l'ensemble des nouveaux emplois salariés créés depuis 1997, huit emplois sur dix étaient permanents. Si on ne considère finalement que les seuls emplois qui sont à la fois salariés, permanents et à temps plein, on constate qu'ils ont eux aussi, tout comme le nombre total d'emplois et le nombre total d'emplois à temps plein,

² Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette. La date de cessation n'est pas déterminée à l'avance. Inversement, un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin.

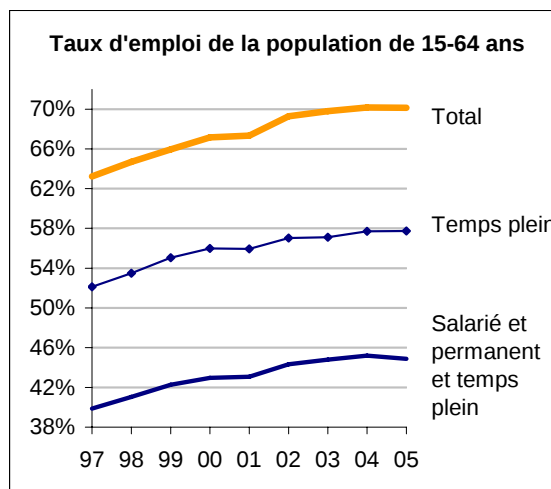
³ Les données sur la permanence de l'emploi n'étant disponibles que depuis 1997, l'analyse débute ici en 1997, plutôt qu'en 1996 comme c'était le cas au graphique 1.

augmenté plus rapidement que la population en âge de travailler depuis la fin des années 1990 (graphique 3).

Graphique 2



Graphique 3



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

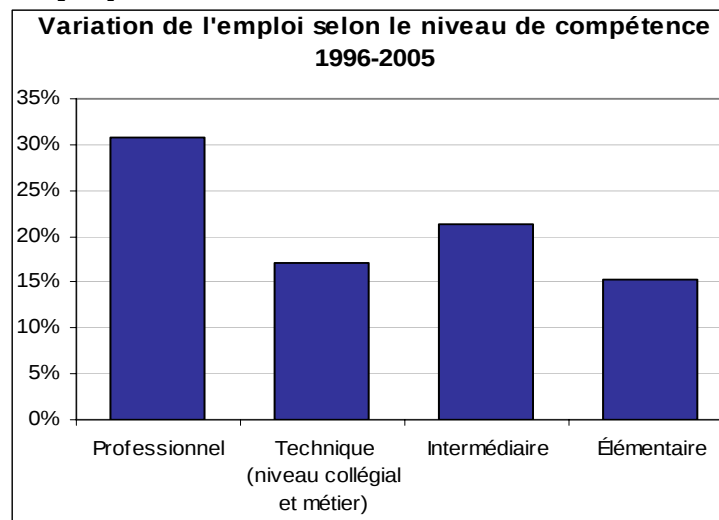
Emploi selon la profession

La bonne tenue du marché du travail s'est également répercutée sur le plan professionnel. En effet, bien que les gains au chapitre de l'emploi n'aient pas été répartis uniformément au sein des professions, tous les niveaux de compétences ont vu les effectifs s'accroître au cours de cette période. Des emplois ont donc été disponibles pour l'ensemble du spectre des qualifications. À cet égard, ce sont les emplois de niveau professionnel (emplois qui nécessitent habituellement un diplôme universitaire) qui ont connu la plus forte augmentation des effectifs avec une croissance de 30 % depuis 1996 contre 18,8 % pour l'ensemble du marché du travail. L'évolution de l'emploi de niveau professionnel n'est pas étrangère à la progression de l'emploi pour les professionnels des sciences naturelles et appliquées (+55 %), largement tributaire de l'essor des technologies de l'information et des communications (TIC) à la fin des années 1990. Les professionnels en gestion des affaires et en finance ont également eu la cote (+21,8 %) tout comme ceux des sciences sociales, enseignement et administration publique (+28,8 %) ainsi que ceux du domaine des arts et de la culture (+70,4 %). Notons que la forte variation enregistrée par ce dernier groupe résulte du fait que son volume d'emplois est petit, d'où une faible augmentation en nombre absolu implique une forte variation en pourcentage.

Pour leur part, les emplois de niveau technique (emplois qui nécessitent habituellement une formation de niveau collégial – technique de niveau 1⁴ – ou encore de niveau secondaire professionnel (DEP) – technique de niveau 2⁵ – pour occuper le poste) ont progressé de 17,1 % entre 1996 et 2005, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble du marché du travail. N'eut été de la faible hausse du nombre de postes enregistrée par le personnel technique de niveau 2 (+5,8 %), l'emploi pour ce niveau de compétence aurait crû à un rythme supérieur à celui de l'ensemble du marché du travail. L'essor de l'industrie de la construction au cours des dernières années aura, à tous le moins, permis à l'emploi pour le personnel technique de niveau 2 de reprendre du service et ainsi de recouvrer les emplois perdus entre 1996 et 2000. Notons que le personnel des métiers, du transport et de la machinerie regroupe deux emplois sur cinq (42 %) dans cette catégorie d'emplois (personnel technique de niveau 2).

Fort de la vigueur du commerce de gros et de détail, le personnel intermédiaire (emplois qui nécessitent habituellement un diplôme secondaire) a vu son nombre d'emplois augmenter de 21,2 % entre 1996 et 2005. Alors qu'il représente un peu plus d'un emploi sur quatre (28,1 %) dans le corps d'emploi de niveau intermédiaire, le personnel intermédiaire de la vente et des services a récolté deux nouveaux emplois sur cinq (37,5 %) au cours de cette période. Enfin, le personnel élémentaire, dont on n'exige habituellement pas d'études particulières, a vu son emploi progresser de 15,2 % au cours des neuf dernières années. Encore une fois, la bonne tenue du commerce de gros et de

Graphique 4



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

⁴ Technique de niveau 1 : inclut le personnel spécialisé en administration et en travail de bureau, le personnel technique des sciences naturelles et appliquées, le personnel technique du secteur de la santé, le personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement ainsi que le personnel technique des arts, de la culture, des sports et loisirs.

⁵ Technique de niveau 2 : inclut le personnel spécialisé de la vente et des services, personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de machinerie, le personnel spécialisé du secteur primaire et le personnel de supervision et le personnel spécialisé de la fabrication.

détail n'est pas étrangère à la progression de l'emploi pour ce niveau de qualification. Des graphiques détaillés montrant la création d'emplois par genre et par niveau de compétences sont présentés en annexe.

Emploi selon le secteur d'activités

Un aspect qui est souvent mentionné dans le débat sur la qualité de l'emploi veut que les emplois auraient migré de « bonnes industries », soit essentiellement le secteur manufacturier et les autres activités de la production de biens, comme la construction, vers les « mauvaises industries », lesquelles seraient concentrées dans le secteur des services. Nous examinons donc cette question dans les lignes qui suivent, en considérant dans un premier temps la répartition des emplois par secteur d'activité au Québec en 1976 et en 2005 et, dans un deuxième temps, la contribution des différents secteurs d'activités à la création d'emplois au cours de la période la plus récente (1996-2005) par rapport aux vingt années qui avaient précédé.

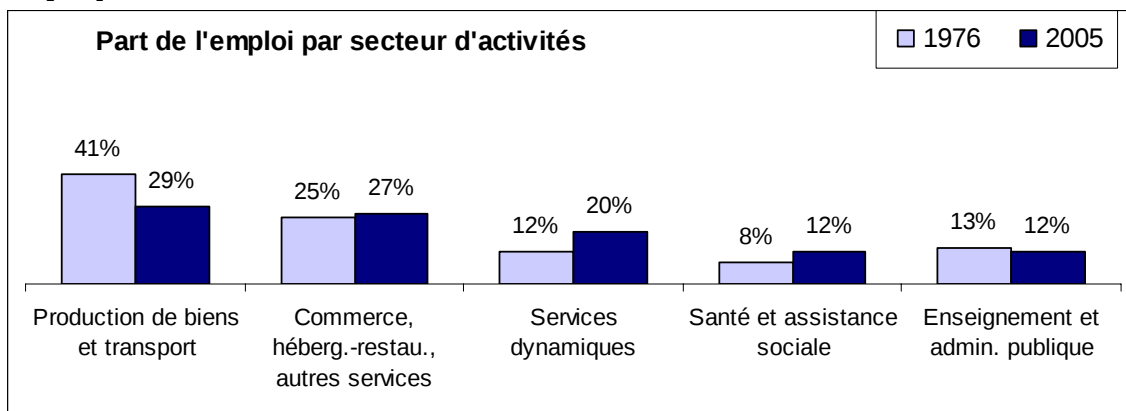
Répartition de l'emploi par secteur d'activités en 1976 et en 2005

Les données n'appuient pas vraiment l'interprétation qui veut que les emplois aient migré de « bonnes » vers de « mauvaises » industries. Il est vrai que la part de l'emploi dans la production de biens a diminué à long terme, passant de 41 % en 1976 à 29 % en 2005, mais celle des activités qui sont réputées fournir de moins bons emplois (commerce, hébergement et restauration) n'a augmenté que marginalement, de 25 % à 27 %. C'est en fait dans les services où la qualité des emplois peut difficilement être considérée moins bonne que dans le secteur manufacturier, comme les services dynamiques (finance et assurances, services professionnels et aux entreprises, information, culture et loisirs) et le secteur de la santé, que la part de l'emploi a le plus augmenté au fil des années. Ces industries demandent bien entendu, en moyenne, un niveau de scolarité plus élevé que le manufacturier ou la construction. Mais il ne faut pas oublier que cela correspond tout à fait à la tendance de la scolarité de la population québécoise. Par rapport à il y a trente ans, le Québec compte quatre fois plus de diplômés universitaires et quatre fois moins de personnes très peu scolarisées.

Répartition des emplois créés au cours du présent cycle de croissance (1996-2005) en comparaison de ceux créés au cours des 20 années précédentes (1976-1996)

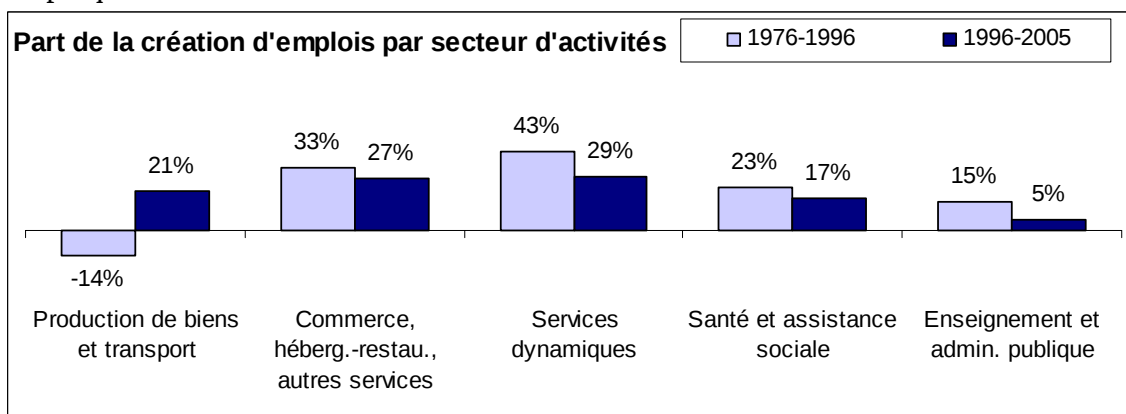
Le grand secteur dont la part de la création d'emplois a le plus augmenté entre 1996 et 2005 est par ailleurs celui de... la production de biens. Cela peut surprendre, compte tenu des difficultés que connaît l'industrie manufacturière depuis quelque temps, mais il faut considérer que la construction a pris la relève au cours de cette période. Les secteurs dont la part de la création d'emplois a le plus diminué ces dix dernières années sont plutôt ceux des services dynamiques, un revirement qui a d'ailleurs joué un rôle dans les difficultés qu'ont connu les diplômés universitaires récemment.

Graphique 5



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphique 6



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Emploi selon le niveau de scolarité

Depuis 1996, les diplômés de niveau postsecondaire et universitaire ont récolté une large part des emplois créés. Alors que le nombre de postes sur le marché du travail augmentait au total de près de 20 %, le nombre d'emplois occupés par des diplômés de niveau postsecondaire ou universitaire augmentait deux fois plus rapidement (+38,4 % pour le postsecondaire et +43,9 % pour les universitaires). À l'opposé, le nombre d'emplois occupés par des individus relativement moins scolarisés a diminué. La plus forte baisse est observée chez les personnes qui n'avaient au plus que huit années d'études (-38,6 %).

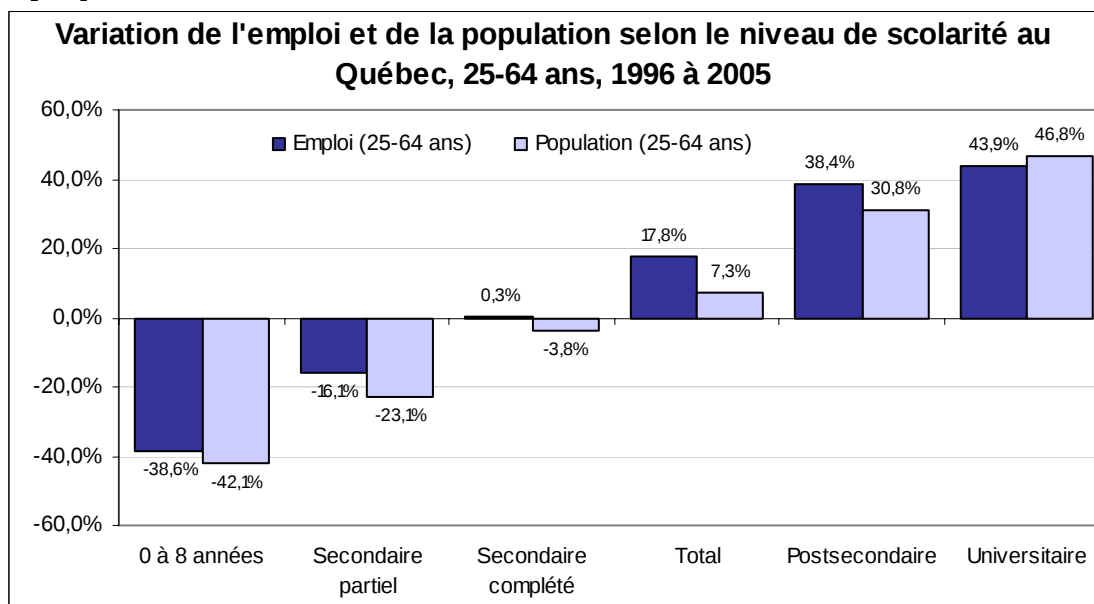
Toutefois, cette évolution à première vue très polarisée de l'emploi par scolarité ne signifie pas nécessairement que la situation des personnes les plus scolarisées s'est grandement améliorée, et celle des personnes moins scolarisées, grandement détériorée. C'est en fait le contraire qui s'est produit dans plus d'un cas, parce que la scolarité de la population a aussi augmenté de façon considérable. Le nombre de personnes de 25-64 ans qui détiennent au moins un diplôme postsecondaire a en effet augmenté de 678 000 depuis 1996 et de 1,1 million depuis 1990, tandis que le nombre de personnes moins scolarisées diminuait de 388 000 depuis 1996 et de 683 000 depuis 1990.

À titre d'exemple, le nombre d'emplois occupés par des personnes qui n'ont fait que des études secondaires partielles a diminué de 54 000 depuis 1996 (-16,1 %). Toutefois, le nombre de personnes qui n'ont fait que des études secondaires partielles a diminué encore plus, soit de 140 000 (-23,1 %), si bien que la situation de ces personnes sur le marché du travail s'est améliorée sensiblement depuis 1996. Rappelons par ailleurs que le nombre d'emplois de niveau élémentaire et intermédiaire, qui peuvent correspondre aux qualifications des personnes ayant quelques années d'études secondaires, a augmenté au cours de cette période, comme nous l'avons vu un peu plus haut lorsque nous avons analysé les professions.

À l'inverse, aussi impressionnante que soit la croissance de l'emploi chez les universitaires (+229 000 emplois ou +43,9 % depuis 1996), leur population a augmenté encore plus rapidement (+297 000 ou +46,8 %), si bien que la situation des diplômés universitaires sur le marché du travail s'est, dans les faits, détériorée. D'autre part, la croissance de l'ordre de 30 % du nombre de postes de niveau professionnel depuis 1996, qui semblait forte lorsque nous la comparions aux autres niveaux de compétence, devient faible si nous la comparons à la croissance du nombre d'emplois occupés par des diplômés. Les universitaires n'ont pas seulement vu leur taux de chômage augmenter et leur taux d'emploi diminuer, les nouveaux emplois étaient également inférieurs à leur niveau de compétence pour une partie d'entre eux. La surqualification, un phénomène qui semble répandu dans les pays industrialisés, a donc aussi augmenté chez les diplômés.

En somme, la croissance de l'emploi n'a pas été aussi rapide que la croissance du nombre de diplômés chez les universitaires, tandis qu'à l'inverse, le nombre de personnes relativement peu scolarisées a, dans l'ensemble, diminué plus rapidement que le nombre d'emplois qu'elles ont continué d'occuper.

Graphique 7

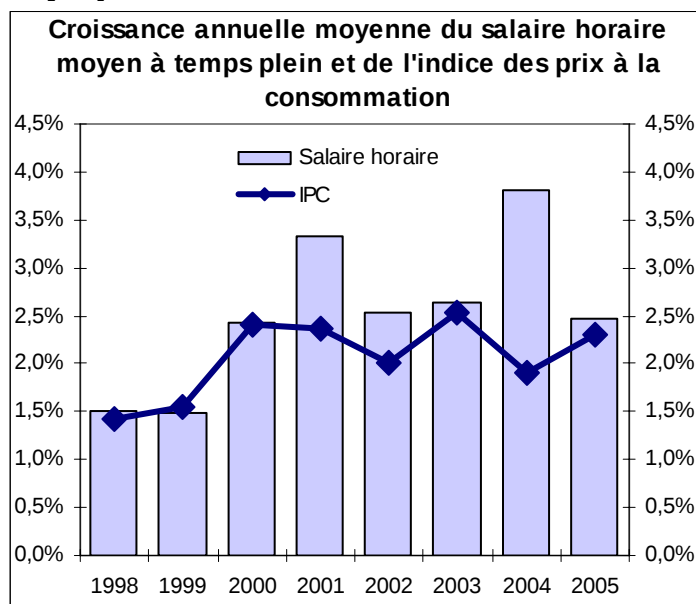


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Évolution de la rémunération

Le salaire horaire des employés salariés travaillant à temps plein a progressé à un rythme moyen de l'ordre de 2,5 % entre 1997 et 2005, ce qui est supérieur à la croissance annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation qui s'est établi à 2,1 % au cours de cette même période. Les années qui ont suivi le passage du nouveau millénaire ont toutefois donné lieu à une progression plus soutenue du salaire horaire comparativement aux deux années antérieures à l'an 2000. De 15,98 \$ de l'heure qu'il était en 1997, le salaire horaire moyen d'un individu travaillant à temps plein est passé à 19,50 \$ en 2005. Sur cette base, les travailleurs ont donc vu leur pouvoir d'achat progresser plus rapidement que le coût de la vie.

Graphique 8



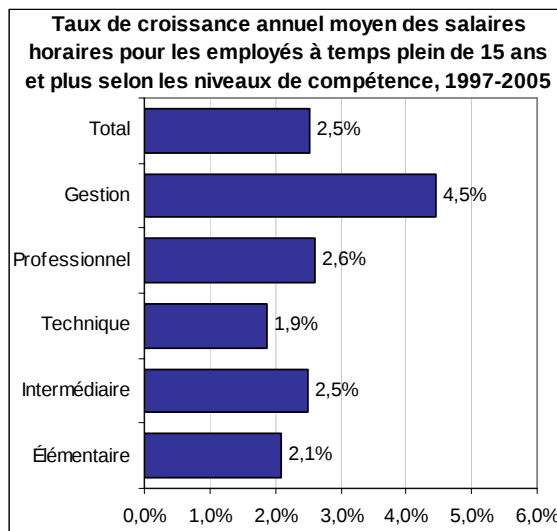
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Par profession, les individus travaillant à temps plein dans des postes de gestion ou encore de niveau professionnel ont vu leur rémunération progresser à un rythme supérieur à celui de l'ensemble du marché du travail. Le salaire horaire moyen pour les postes de gestion se situait à 29,67 \$ en 2005 contre 26,98 \$ pour les professionnels, pour des hausses respectives de 4,5 % et 2,6 % par année depuis 1997. Avec une croissance de 2,5 %, le salaire horaire moyen des travailleurs de niveau intermédiaire a connu une progression identique à celle de l'ensemble du marché du travail. En 2005, le salaire horaire moyen de ces travailleurs s'est situé à 15,51 \$, soit un niveau inférieur au 18,89 \$ l'heure que commandaient les techniciens. Notons que la faible augmentation du salaire horaire enregistrée par les techniciens (+1,9 %), la seule qui ait été inférieure à l'inflation, est due aux techniciens de niveau 2 qui ont vu leur rémunération horaire progresser moins rapidement que celle des techniciens de niveau 1 entre 1997 et 2005. Finalement, le salaire horaire moyen pour le personnel élémentaire s'est établi à 13,20 \$ en 2005, en hausse de 2,1 % annuellement par rapport à 1997.

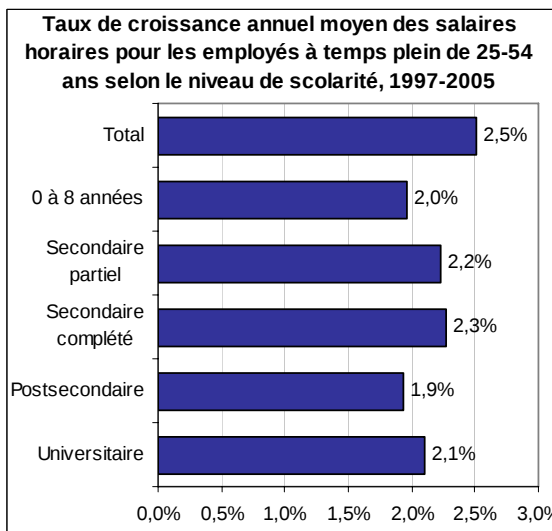
Les données disponibles selon le niveau de scolarité brossent un portrait différent de celles par profession que nous venons d'examiner, puisque les salaires des personnes les plus scolarisées ont augmenté moins rapidement que ceux de la plupart des autres travailleurs depuis 1997. Les augmentations les plus importantes sont survenues chez les travailleurs relativement moins scolarisés, à savoir ceux qui ont fait des études secondaires partielles ou complètes. La croissance moins forte chez les plus scolarisés s'explique vraisemblablement par le fait que plusieurs d'entre eux ont dû accepter un emploi inférieur à leurs qualifications et, par le fait même, moins bien payé. Par ailleurs, l'évolution de la rémunération globale suggère que l'augmentation du niveau de scolarité de la population a contribué indirectement à la hausse du salaire horaire moyen, puisque

aucun niveau de scolarité n'affiche une hausse aussi importante que la moyenne obtenue par l'ensemble des travailleurs (graphique 10).

Graphique 9



Graphique 10



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

À plus long terme, la rémunération et les revenus en général n'ont pas fracassé de records ces dernières années, comme c'est le cas pour le taux de chômage et pour la proportion de la population qui occupe un emploi. En fait, les salaires et les revenus en général sont soit inférieurs, soit à peine plus élevés, selon la mesure utilisée, qu'ils ne l'étaient au début des années 1980 (voir le graphique 3 de l'annexe). Cette évolution moins favorable à long terme doit toutefois être mise au compte des années difficiles qui se sont succédées entre 1980 et 1996, et non pas de la période plus prospère qui a débuté il y a une dizaine d'années.

CONCLUSION

Les grands indicateurs de l'emploi au Québec (taux d'emploi, d'activité et de chômage) sont aux mieux des trente dernières années. Malgré tout, il y a lieu de s'interroger sur la nature des emplois créés. À ce propos, même s'il est difficile de déterminer de manière totalement objective combien d'emplois additionnels étaient bons ou combien ne l'étaient pas, on doit reconnaître que le dernier cycle de croissance observé sur le marché du travail entre 1996 et 2005 fut particulièrement bon, compte tenu de la progression marquée de l'emploi à temps plein, de l'emploi permanent, de l'emploi qualifié ainsi que moins qualifié et de la croissance globale des salaires.

Un aspect additionnel de la qualité de l'emploi qu'il faut mentionner, et dont nous n'avons pas discuté jusqu'ici, est celui des éléments du travail qui sont, justement, les plus qualitatifs, lesquels font souvent, par le fait même, plus appel à la subjectivité

(pression et stress, flexibilité du travail, respect des employés, équilibre travail-famille-vie personnelle, etc.). Les *Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques* ont publié à ce sujet deux études intéressantes qui s'appuient sur une série d'indicateurs relatifs à ces éléments qualitatifs. La première⁶, qui porte sur 17 pays, montre que le Canada se classe en général en haut de la moyenne pour une série d'indicateurs reliés à la qualité des emplois. L'autre⁷, qui compare les provinces canadiennes pour une série d'indicateurs semblables, conclut sans équivoque que c'est au Québec que la qualité de vie au travail est la plus élevée.

Par ailleurs, la dimension « temps » est importante lorsqu'on compare les conditions générales du marché du travail et la qualité des emplois d'aujourd'hui, avec ce qui prévalait avant, puisque avant, ce peut être n'importe quand. Ainsi, les données ne supportent pas du tout l'idée, qui semble pourtant assez répandue, selon laquelle la reprise qui a cours depuis la fin des années 1990 aurait produit essentiellement de mauvais emplois, et que la qualité des emplois se serait détériorée au cours de cette période. Avant la reprise de la fin des années 1990, toutefois, le Québec a traversé, comme la plupart des régions de l'OCDE, la plus longue récession depuis les années 1930 (début des années 1990) et la plus profonde (1982). Ces crises ont nécessairement laissé des traces, ici comme ailleurs. Sur la base de critères comme la quantité d'emplois, le taux de chômage ou encore le niveau de qualification des emplois, le Québec a plus que récupéré le terrain qu'il avait perdu au cours de cette sombre période. Sur le plan des revenus d'emploi, les choses ont en général progressé dans la foulée de la reprise amorcée il y a une dizaine d'années, ce qui a permis de récupérer une bonne partie, mais pas la totalité, du terrain perdu auparavant.

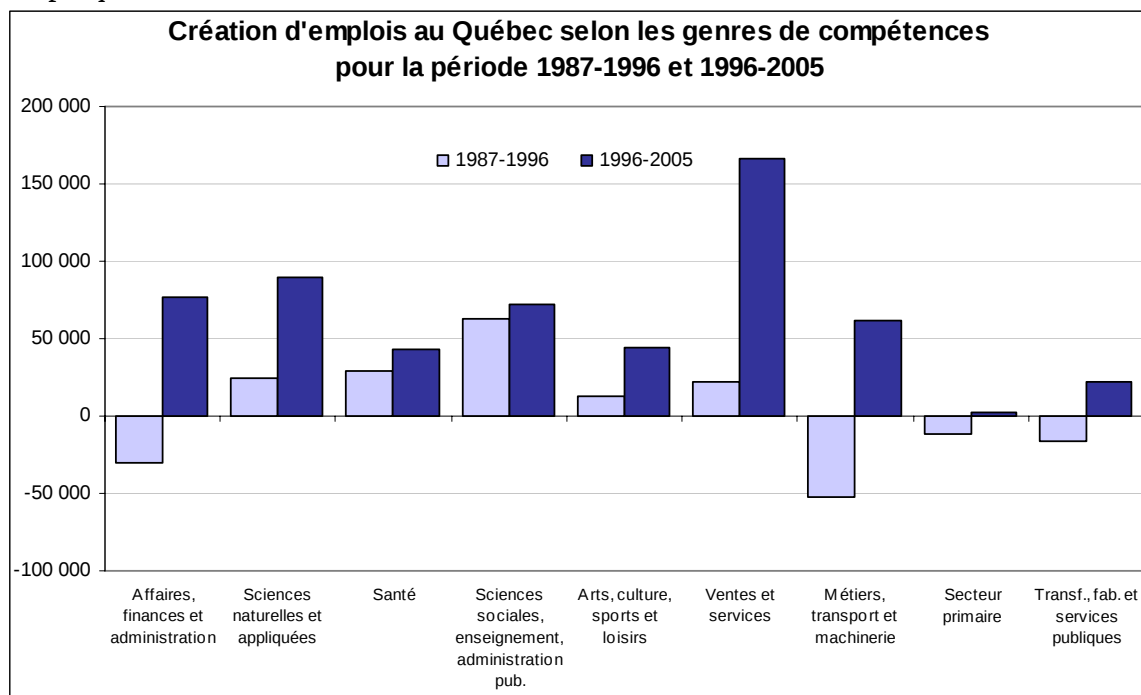
Lorsque l'emploi était en crise, et ce fut longtemps le cas, on se préoccupait davantage de mettre les gens au travail que de leurs revenus. Il y a encore de la place pour réduire le taux de chômage au Québec, mais on doit reconnaître que des progrès importants ont été faits en cette matière. Au moment où le vieillissement de la population risque d'avoir un impact négatif sur le niveau de vie et la capacité du Québec de maintenir ses programmes sociaux, il semble opportun de s'intéresser davantage aux revenus. L'édition 2006 des *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE donne d'ailleurs, pour la première fois, une place centrale à la question des revenus dans l'analyse du marché du travail.

⁶ Richard Brisebois, *How Canada Stacks Up: The Quality of Work - An International Perspective*, Canadian Policy Research Networks, no. 25597, décembre 2003.

⁷ Linda Duxbury et Chris Higgins, *Where To Work in Canada? An Examination of Regional Differences in Work Life Practices*, no. 36382, avril 2005.

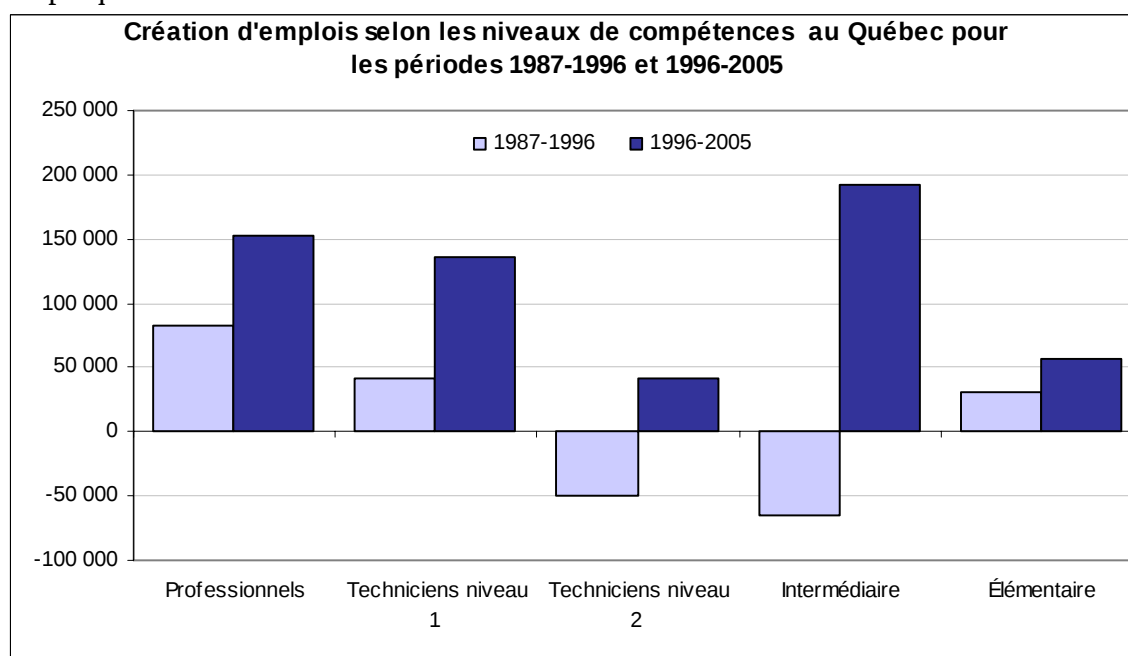
ANNEXE

Graphique 1



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphique 2



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tableaux 1a et 1b

Variation de la population, de l'emploi et du taux d'emploi selon le niveau de scolarité au Québec, 1996-2005 et 1990-2005 (population de 25-64 ans)

NOTE : la partie ombragée du premier tableau affiche les données du graphique 7 du texte

1996-2005	Variation en %		Variation en milliers		Variation en p.p.
	Population	Emploi	Population	Emploi	Taux d'emploi
Total	7,3%	17,8%	290,6	471,6	6,5
0 à 8 années	-42,1%	-38,6%	-240,3	-85,4	2,4
Secondaire partiel	-23,1%	-16,1%	-139,9	-53,6	5,1
Secondaire complet	-3,8%	0,3%	-27,7	1,4	3,0
Postsecondaire	30,8%	38,4%	380,8	354,5	4,3
Universitaire	46,8%	43,9%	297,3	229,2	-1,6
Inférieur au postsecondaire	-18,4%	-9,3%	-387,5	-112,1	6,3
Postsecondaire + universitaire	36,3%	40,4%	678,1	583,7	2,3

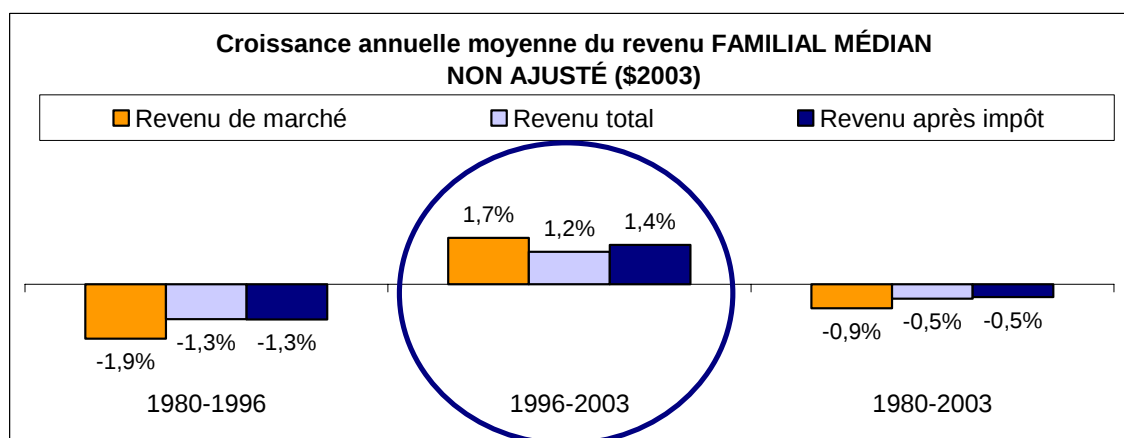
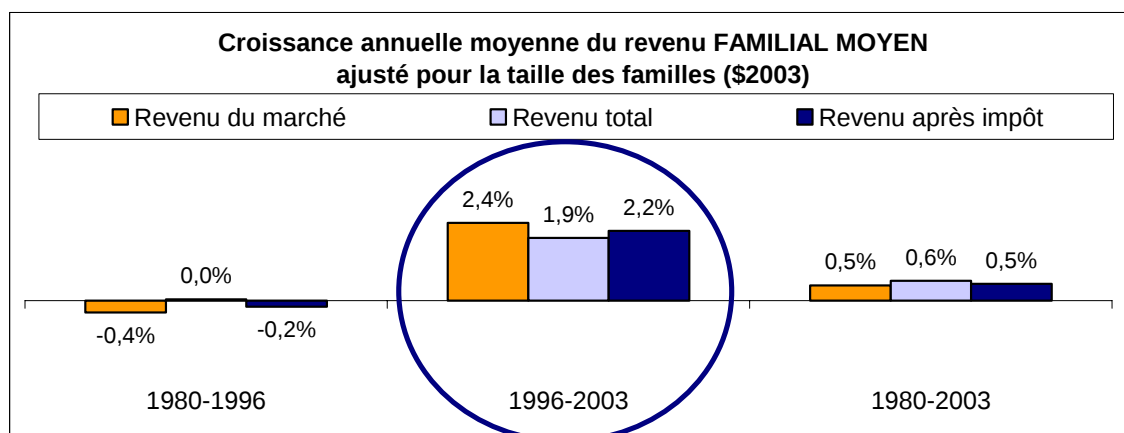
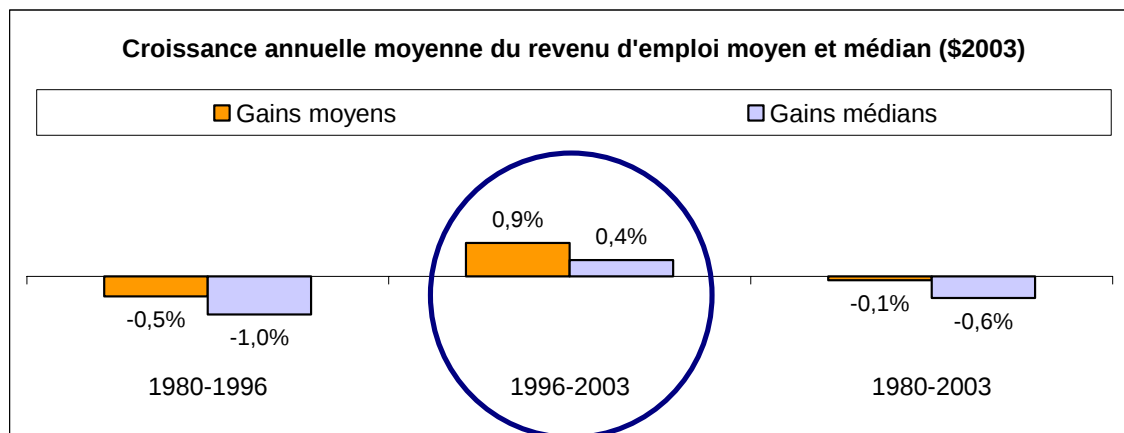
1990-2005	Variation en %		Variation en milliers		Variation en p.p.
	Population	Emploi	Population	Emploi	Taux d'emploi
Total	12,2%	21,5%	465,3	551,2	5,6
0 à 8 années	-55,4%	-57,8%	-409,3	-185,9	-2,4
Secondaire partiel	-34,0%	-33,3%	-239,5	-139,7	0,6
Secondaire complet	-6,3%	-4,3%	-47,1	-22,9	1,5
Postsecondaire	71,1%	71,4%	671,2	532,1	0,2
Universitaire	104,9%	92,7%	477,4	361,7	-5,1
Inférieur au postsecondaire	-28,4%	-23,9%	-683,3	-342,6	3,7
Postsecondaire + universitaire	82,1%	78,8%	1148,6	893,7	-1,5

Note : p.p. est utilisé pour *points de pourcentage*.

Note : est exclu du tableau le niveau postsecondaire partiel, qui regroupe environ 5 % de la population de 25-64 ans, et qui est en bonne partie composé d'étudiants.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphique 3



Note : Le revenu du marché est la somme des revenus d'emploi, du revenu de placements, du revenu de retraite et des éléments compris dans autre revenu. Le revenu total est le revenu de toute provenance (y compris les transferts gouvernementaux) avant déduction des impôts fédéral et provincial. Le revenu après impôt est le revenu total moins l'impôt sur le revenu.

Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada 1980-2003*.

Les cahiers du

CETECH
Centre d'étude sur l'emploi
et la technologie

Série

Études et analyses